SUBLIMED lève 3 millions d'euros pour déployer à l'international son traitement antidouleur non-médicamenteux innovant.

SUBLIMED, spécialisée dans le développement de solutions non-médicamenteuses pour la prise en charge des patients douloureux chroniques, finalise avec succès une nouvelle augmentation de capital de 3 millions d'euros. Souscrite auprès des fonds d'investissement KREAXI, Crédit Agricole Alpes Développement, Concept Innovation Ethique, Rhône Dauphiné Développement et CEA Investissement ainsi que de fonds privés et publics, cette opération doit lui permettre d'accélérer son développement commercial en France et à l'international. Cette levée de fonds porte le total des financements perçus par la start-up à plus de 5 millions d'euros en moins de trois ans.

Grenoble, le 15 janvier 2019 – SUBLIMED commercialise en France, depuis mars 2018, son premier produit actiTENS ®, permettant de soulager les patients douloureux chroniques à partir d'une thérapie non-médicamenteuse, la neurostimulation électrique transcutanée (TENS). actiTENS ® est le premier dispositif de TENS piloté par une application smartphone qui accompagne le patient de manière discrète dans ses activités quotidiennes et le soulage de ses douleurs en toutes circonstances et sans médicament.

SUBLIMED ambitionne de jouer un rôle clé dans la prise en charge des douleurs chroniques et prévoit une mise sur le marché américain d'actiTENS® dès 2020. En 2017, plus de 70 000 personnes ont perdu la vie aux États-Unis par overdose d'opioïdes, obtenus pour la majorité sur prescription. Une partie des fonds levés permettra notamment à la société d'obtenir l'enregistrement de son dispositif médical auprès de la Food and Drug Administration, l'autorité sanitaire aux États-Unis.

SUBLIMED entend également accélérer la commercialisation d'actiTENS® en France et en Europe et poursuivre ses études cliniques afin de démontrer l'efficacité de son dispositif dans des pathologies spécifiques telles que les douleurs associées à l'arthrose ou les douleurs chroniques cancéreuses, post chirurgicales ou chimio-induites.

Le modèle économique de SUBLIMED se base sur la signature de partenariats de distribution avec des acteurs de l'industrie pharmaceutique désireux d'enrichir leur offre thérapeutique par des traitements non-médicamenteux. Un premier partenariat a ainsi été noué en 2018 avec les Laboratoires Expanscience, laboratoire pharmaceutique et dermo-cosmétique indépendant français, spécialisé dans le traitement de l'arthrose et la santé de la peau.

«Nous sommes très heureux de compter des investisseurs provenant d'horizons aussi divers que ceux de la santé, l'industrie et la technologie. Cela nous permettra de bénéficier de leur retour d'expérience et de développer la société SUBLIMED dans les meilleures conditions possibles.» déclare **Nicolas Karst**, co-fondateur et président de SUBLIMED.

« Notre objectif est de fonder une alliance forte avec les professionnels de santé spécialistes des pathologies concernées pour assurer aux patients une prise en charge thérapeutique ciblée et efficace. » ajoute **Patricia Abraham-Briffod**, co-fondatrice et directrice générale de SUBLIMED.

« Le projet de la société SUBLIMED s'inscrit dans un contexte médical où la prise en charge médicamenteuse n'est pas toujours possible ou appropriée.Son positionnement original, ciblé par segment de marché, ainsi que son équipe dirigeante complémentaire, nous ont convaincu de l'opportunité de l'accompagner dans l'accélération de sa croissance.» souligne
Sandra Dubos
, Investisseur chez Kreaxi.

Pour **Rami Hassoun**, chargé d'investissements au Crédit Agricole Alpes Développement : *«SUBLIMED, qui détient de nombreux brevets, est pilotée par une équipe experte et compétente. Elle a su passer de la phase de R&D à celles d'industrialisation et de commercialisation de sa solution sur un marché en plein essor. Nous sommes ravis de pouvoir accompagner cette startup à fort potentiel.»*